



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.30/2007/1
13 septembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA CEE
SUR LE VIEILLISSEMENT, 2007

León (Espagne), 6-8 novembre 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ¹

de la Conférence, qui se tiendra au Parador de San Marcos, León (Espagne),
et s'ouvrira le mardi 6 novembre 2007, à 11 h 30

Introduction

Dans le cadre du premier cycle d'examen et d'évaluation à l'échelle mondiale du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, la Commission du développement social a chargé les commissions régionales de l'ONU de convoquer des conférences régionales pour étudier les résultats des examens nationaux, partager les expériences et les bonnes pratiques et définir des priorités pour une action future (E/CN.5/2006/2). Le Comité exécutif de la CEE a approuvé le Programme de travail sur les questions de population (ECE/EX/2007/L.4), qui prévoit notamment la convocation de telles conférences et des réunions préparatoires correspondantes. À l'invitation de l'Espagne, la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement, 2007 se tiendra à León. En consultation avec les États membres, et sur la base des discussions qui ont eu lieu à la première réunion du Comité préparatoire (ECE/AC.30/PC.1/2007/2), le secrétariat a élaboré le présent ordre du jour provisoire. Pour faciliter les débats, on trouvera dans l'annexe au présent document une synthèse de cet ordre du jour.

¹ Le présent document a été soumis à la date susmentionnée en raison de la nécessité de tenir des consultations.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Conférence et adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Président et du Vice-Président.
3. Aperçu général de la situation concernant le vieillissement dans la région de la CEE.
4. Réunions-débats:
 - a) Définir des approches intégrées pour une prise en compte globale du vieillissement;
 - b) Participation et intégration sociale;
 - c) Vers une stratégie de soins équilibrée;
 - d) Vivre plus longtemps – travailler plus longtemps: incidences sur l'éducation, le marché du travail et la protection sociale;
 - e) Collaboration intergénérationnelle;
 - f) De nouvelles perspectives: un vieillissement actif.
5. Ouverture de la réunion ministérielle et élection du Président de celle-ci.
6. Présentation de la déclaration de la société civile et de la déclaration de la communauté de la recherche.
7. Présentation et examen du projet de déclaration ministérielle.
8. Débat ministériel: Adapter les systèmes de protection sociale au vieillissement de la population.
9. Débat ministériel: Une société pour tous les âges: défis et perspectives.
10. Adoption de la Déclaration ministérielle.
11. Clôture de la Conférence.

II. ANNOTATIONS

Mardi 6 novembre 2007

Point 1: Ouverture de la Conférence et adoption de l'ordre du jour (11 h 30-midi)

1. Un haut représentant de l'Espagne ouvrira la Conférence. De hauts responsables espagnols ainsi que de hauts fonctionnaires du secrétariat de la CEE feront des déclarations liminaires. La Conférence adoptera son ordre du jour.

Documentation: Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement, 2007 (ECE/AC.30/2007/1).

Point 2: Élection du Président et du Vice-Président (midi-12 h 10)

2. Le président élu fera des observations liminaires (trois minutes au maximum).

Point 3: Aperçu général de la situation concernant le vieillissement dans la région de la CEE (12 h 10-12 h 45)

3. Le secrétariat présentera un aperçu général de la situation concernant le vieillissement dans la région de la CEE, comportant une synthèse des conclusions des rapports nationaux qui lui ont été soumis au titre de l'examen du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (quinze minutes au maximum).

Documentation: Aperçu général de la situation concernant le vieillissement dans la région de la CEE (ECE/AC.30/2007/4).

4. Le Président ouvrira ensuite les débats.

Point 4: Réunions-débats

- a) **Définir des approches intégrées pour une prise en compte globale du vieillissement (12 h 45-14 h 45);**
- b) **Participation et intégration sociale (16 h 45-18 h 45, en parallèle avec le point 4 c) de l'ordre du jour);**
- c) **Vers une stratégie de soins équilibrée (16 h 45-18 h 45, en parallèle avec le point 4 b) de l'ordre du jour).**

Mercredi 7 novembre 2007

- d) **Vivre plus longtemps – travailler plus longtemps: incidences sur l'éducation, le marché du travail et la protection sociale (9 h 30-11 h 30);**
- e) **Collaboration intergénérationnelle (midi-14 heures);**
- f) **De nouvelles perspectives: un vieillissement actif (16 heures-18 heures).**

5. Chaque réunion-débat réunira principalement des représentants gouvernementaux. En outre, des représentants d'organisations intergouvernementales et au maximum un représentant d'une organisation non gouvernementale y participeront. Un rapporteur sera désigné pour chaque réunion-débat; il fera une brève déclaration récapitulative à la fin du débat, qui servira à établir un résumé de l'ensemble des réunions-débats qui sera présenté à la réunion ministérielle au titre du point 7 de l'ordre du jour.

6. Après présentation des participants par le Président, un orateur principal fera une intervention d'une dizaine de minutes pour introduire le sujet; suivront les déclarations de sept

ou huit participants, chaque intervention ne devant pas durer plus de cinq minutes. Le reste du temps imparti sera consacré à un débat entre les participants.

7. Dans les limites des thèmes définis pour chaque réunion-débat, les représentants voudront peut-être indiquer dans leur déclaration les principaux résultats et les principaux obstacles concernant la mise en œuvre de la Stratégie régionale du Plan d'action international de Madrid, ainsi que les éventuelles priorités pour une action future dans leur pays.

8. Les réunions-débats sur les points 4 b) et 4 c) se tiendront en parallèle. Toutes les autres réunions se tiendront en plénière.

Jeudi 8 novembre 2007

Point 5: Ouverture de la réunion ministérielle et élection du Président de celle-ci (9 h 30-10 h 15)

9. Un haut représentant de l'Espagne et le Secrétaire exécutif de la CEE ouvriront la réunion ministérielle de la Conférence. Les autorités du pays hôte prononceront également des déclarations de bienvenue.

Point 6: Présentation de la déclaration de la société civile et de la déclaration de la communauté de la recherche (10 h 15-10 h 25)

10. Des représentants de la société civile et de forums de recherche présenteront leurs déclarations respectives. Il pourra s'agir d'une déclaration commune ou deux déclarations distinctes.

Point 7: Présentation et examen du projet de déclaration ministérielle (10 h 25-11 h 30)

11. Le Président du Comité préparatoire présentera le projet de déclaration ministérielle.

Documentation: Projet de déclaration ministérielle «Une société pour tous les âges: défis et perspectives» (ECE/AC.30/2007/6).

12. Le Président présentera un bref compte rendu des travaux des deux premiers jours de la Conférence, à partir des résumés établis par les rapporteurs des réunions-débats (cinq minutes).

13. Ouverture du débat sur le projet de déclaration ministérielle, dont les principaux points et la formulation ont été négociés au Comité préparatoire. Si des délégations ont des suggestions concrètes à faire quant à une nouvelle rédaction de la déclaration, elles doivent les soumettre par écrit avant 14 heures.

Point 8: Débat ministériel: Adapter les systèmes de protection sociale au vieillissement de la population (midi-14 heures)

14. Les participants à ce débat seront des ministres et des chefs de secrétariat d'organisations internationales. Un représentant d'une organisation non gouvernementale y participera également.

15. Après présentation des participants par le Président, un orateur principal fera une intervention d'une dizaine de minutes, qui sera suivie de déclarations des participants, limitées à cinq minutes, puis d'un débat. Le rapporteur fera la synthèse des principaux points évoqués dans une brève déclaration récapitulative.

Point 9: Débat ministériel: Une société pour tous les âges: défis et perspectives (16 heures-17 heures)

16. Ce débat se déroulera de la même manière que le débat sur le point 8 de l'ordre du jour. Les déclarations et les interventions des participants devraient porter sur les questions abordées dans le projet de déclaration ministérielle.

Point 10: Adoption de la déclaration ministérielle (17 heures-17 h 10)

Documentation: Projet de Déclaration ministérielle «Une société pour tous les âges: défis et perspectives» (ECE/AC.30/2007/6).

Point 11: Clôture de la Conférence (17 h 10-17 h 30)

17. Le Président de la Conférence résumera les travaux de la Conférence, dont il sera rendu compte dans un résumé du Président.

Annexe

**Synthèse de l'ordre du jour de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement, 2007
«Une société pour tous les âges: défis et perspectives»**

Mardi 6 novembre 2007		Mercredi 7 novembre 2007		Réunion ministérielle: jeudi 8 novembre 2007	
Heure	Point de l'ordre du jour	Heure	Point de l'ordre du jour	Heure	Point de l'ordre du jour
9 h 00	Accréditation et inscription	9 h 30-11 h 30	Réunion-débat d): Vivre plus longtemps – travailler plus longtemps: incidences sur l'éducation, le marché du travail et la protection sociale	9 h 30	Ouverture de la Réunion ministérielle, élection du Président de celle-ci
11 h 30	Ouverture de la Conférence, adoption de l'ordre du jour, élection du Président et du Vice-Président			10 h 15	Présentation de la ou des déclarations de la société civile et de la communauté de la recherche
12 h 10	Aperçu général de la situation concernant le vieillissement dans la région de la CEE	12 h 00	Réunion-débat e): Collaboration intergénérationnelle	10 h 25-11 h 30	Présentation à l'examen du projet de déclaration ministérielle
12 h 45	Réunion-débat a): Définir des approches intégrées pour une prise en compte globale du vieillissement			12 h 00	Débat ministériel: Adapter les systèmes de protection sociale au vieillissement de la population
14 h 45	Déjeuner, réunions parallèles, exposition	14 h 00	Déjeuner, réunions parallèles, exposition	14 h 00	Conférence de presse, déjeuner
16 h 45-18 h 45	Réunions-débats parallèles: b) Participation et intégration sociale c) Vers une stratégie de soins équilibrée	16 h 00-18 h 00	Réunion débat f): De nouvelles perspectives: un vieillissement actif	16 h 00	Débat ministériel: Une société pour tous les âges: défis et perspectives
				17 h 00	Adoption de la Déclaration ministérielle
				17 h 10-17 h 30	Clôture de la Conférence
